

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Le 26 juillet 2019

Le projet de nouveau CHU a reçu l'accord du ministère de la Santé

"Une formidable nouvelle pour les Rennais et les Bretons"

Communiqué de Nathalie Appéré

Agnès Buzyn, ministre de la Santé, vient de m'informer d'un soutien financier de l'État à hauteur de 87 millions d'euros au projet de nouveau Centre hospitalier universitaire de Rennes. Ce feu vert du ministère est une formidable nouvelle pour les habitants de notre ville, et pour toute la région.

Il vient récompenser l'énorme travail conduit, depuis quatre ans, par la Directrice générale du CHU et ses équipes, par la communauté médicale dans son ensemble, par l'Agence régionale de santé, avec l'appui de nos services municipaux et métropolitains et le soutien actif et permanent du conseil de surveillance du CHU, que j'ai l'honneur de présider.

Cet ambitieux projet viendra conforter l'excellence du service public de santé à Rennes et en Bretagne.

Le regroupement des activités du CHU sur un site unique, desservi par le métro, va permettre de garantir une offre de soins de très grande qualité en confortant des équipements de pointe mutualisés. Dans cette cité de la santé, connectée à la faculté de médecine et à l'EHESP, la recherche médicale va également se trouver facilitée. Le projet va aussi et surtout améliorer l'accueil et le parcours de soins des patients et de leurs familles : généralisation des chambres individuelles, amélioration de l'équipement pour plus de confort, circulation et accès facilités...

Outre la construction d'un nouveau Centre interventionnel et d'un pôle majeur de cancérologie, le projet va notamment entraîner le transfert, d'ici 2026, du pôle mère-enfant de l'Hôpital Sud sur le site de Pontchaillou. Cette nouvelle organisation permettra de mieux prendre en charge les patients, en simplifiant les circuits de soins et en réduisant les délais d'attente. Contraints par des bâtiments vétustes et inadaptés, à l'étroit sur l'actuel site, les soignants du pôle mère-enfant disposeront donc à l'avenir d'un équipement à la hauteur de leur très grande compétence et de leur dévouement.

En parallèle, le CHU, l'Agence régionale de santé et la Ville de Rennes ont travaillé, ces derniers mois, en concertation avec les professionnels libéraux et avec les habitants, au renforcement de l'offre de soins sur le secteur sud de Rennes. Un centre de santé pluridisciplinaire y sera opérationnel dans les prochains mois.

S'agissant du site de l'Hôpital Sud, et en lien avec le CHU, nous avons lancé une étude urbaine et une étude sur les bâtiments. Dans les mois qui viennent, nous allons, sur la base de leurs conclusions en concertation avec les habitants du

Blosne, construire un nouvel avenir pour ce lieu, qui devra accueillir de nouvelles activités et être ouvert sur le quartier.

Le nouveau CHU marque une étape forte dans le développement de Rennes au service de tous les Bretons. Pôle majeur de service public et équipement de recours, le CHU est aussi le pilier d'un groupement hospitalier de territoire qui conforte le réseau des centres hospitaliers de proximité à l'échelle du Département d'Ille-et-Vilaine. Un projet d'investissement de cette ampleur (585 millions d'euros) constitue par ailleurs un formidable levier pour conforter l'emploi et donner des perspectives d'avenir aux entreprises bretonnes du bâtiment et à leurs salariés. Et parce que le développement de notre ville n'a de sens que s'il est guidé par la prise en compte de l'urgence climatique, le choix de reconstruire le CHU sur lui-même, avec des ambitions environnementales fortes, en le connectant au métro et au réseau TER, est non seulement une option moins coûteuse qu'un nouveau site mais aussi un moyen de lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des terres.

Nathalie Appéré,

Maire de Rennes